

L'information est large. Trop large quand on est trauma crânien, et que l'on se débat avec ses problèmes de mémoire et de concentration.

Ces liens sont cependant très utiles.

-pour trouver une AFTC près de chez vous (association des familles de traumatisés crâniens et cérébro-lésés)

<https://www.traumacranien.org/>

-site de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées

<http://www.cnsa.fr/>

-site de l'assurance maladie: arrêts de travail, accidents du travail, affection longue durée etc etc...

<http://www.ameli.fr/>

-site d'info sur le handicap

<http://www.handroit.com/>

-site de la cour de cassation

[Lien ICI](#)

-ouvrir l'emploi aux personnes handicapées

[Lien ICI](#)

En lien avec les MDPH...

<http://www.cassetete22.com/mdph-faire-valoir-ses-droits-et-recours>